

## INTERPELLATION DES CANDIDATS ET CANDIDATES aux élections municipales de mars 2020

### I- Nos PRINCIPES de gouvernance : **Dreux écologique et solidaire**

**Nous pensons qu'il est important de vivre l'écologie, la Solidarité et la Démocratie et qu'il est possible d'agir concrètement au service de tous.**

**Nous avons construit avec des citoyens d'horizons différentes une liste, seule concurrente face au système actuel. Ainsi la démocratie vivra à Dreux. Cette liste s'intitule « Dreux sa force c'est vous ». Notre ambition :**

- **Dreux, une ville pour tous et pour chacun**
- **Dreux, une ville actrice de sa transition écologique**
- **Les drouais, des citoyens impliqués dans leur projet de ville.**

**Engagés pour notre ville et notre planète et forts de nos ressources et nos atouts, nous faisons le choix de protéger les biens communs des Drouais : Eau, parkings, services publics, air, espaces verts, ... Nous sommes favorables à la mise en place des 30 propositions faites par l'association « contre la corruption et pour l'éthique en politique », ANTICOR.**

### II. Quelles mesures prendrez-vous si vous êtes élu/e/s

1. En faveur du climat (ex. électricité verte dans les bâtiments publics et habitations, campagne auprès des agents, élus, habitants...) : **Nous lutterons contre l'étalement urbain, mettrons en place un plan de rénovation thermique, un plan lumière à l'échelle de la ville pour économiser l'électricité. Bref, deux leviers : lutter contre l'étalement urbain en densifiant le bâti et réaliser des économies d'énergie. Nous favoriserons une meilleure mixité sociale en réalisant des programmes d'habitats mixtes et durables. : Réhabilitation des logements vacants : travaux d'isolation et de rénovation thermique. Accompagnement technique et financier des bailleurs pour la remise à niveau de leur parc en contrepartie de loyers modérés. Développement des résidences de quartier à caractère intergénérationnel. Amélioration des conditions de logement des personnes handicapées. Soutien à la réalisation d'habitats partagés et d'éco-quartiers**
2. Avez-vous l'intention de donner une réelle formation écologique aux employés municipaux ? **oui tous les salariés de la ville seront sensibilisés et formés aux enjeux de la transition écologique.**
3. Contre l'artificialisation des sols et les risques d'inondation (parkings végétalisés, arrêt de l'étalement urbain en sensibilisant et incitant par des mesures financières à l'habitat participatif ? etc.) : **Nous œuvrerons pour un cadre de vie agréable en luttant contre le bétonnage systématique et en adoptant le principe « zéro artificialisation des sols ».**
4. En faveur de la biodiversité (=les êtres vivants). Quelle place notamment accorderez-vous aux arbres dans la ville ? Ferez-vous tout pour préserver les arbres du 'Quai aux arbres' ? **Nous voulons faire de Dreux un espace public agréable, beau, végétalisé, ouvert aux circulations douces et qui donne envie d'y vivre en réinventant la ville. Nous favoriserons une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement en facilitant l'installation de maraîchers bio sur des terrains municipaux. Nous végétalisons l'ensemble de la ville. Le Parc des Bâtes, le domaine de Comteville et le Sanatorium doivent bénéficier de nouveaux aménagements en lien avec les écoles et les centres de loisirs, pour favoriser l'apprentissage et le respect du vivant : Création d'une ferme municipale, pour la production agricole et florale, des pratiques de l'agroécologie, ainsi qu'un conservatoire des**

**plantes et un verger. Nous ferons du domaine de comteville un lieu d'animation culturelle et de ressourcement, avec des événements réguliers.**

5. En faveur d'une alimentation biologique moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective, notamment scolaire ? **Nous favoriserons une alimentation saine et de qualité : Création d'une cantine centrale. Nous voulons que les enfants et les personnes âgées de la ville aient accès à des repas de qualité, bio, produits localement, à des prix raisonnables. Impulsions d'une démarche qualité/santé pour valoriser chaque acteur de la production alimentaire en passant par sa transformation, jusqu'à sa consommation. Nous créerons des jardins et des repas partagés. Les Maisons de la convivialité qui seront des lieux du « cuisiner ensemble », où l'on retrouvera le geste de la préparation des aliments pour la famille, en apprenant à gérer un budget, à réduire la part industrielle de la consommation alimentaire, à limiter et trier les déchets : mise à disposition des composteurs collectifs et valorisation locale des composts obtenus.**
6. En faveur du commerce de proximité pour favoriser, dans la ville même, le retour de certains commerces partis dans les zones commerciales ? Autoriserez-vous de nouvelles implantations sur les zones commerciales ? Réutiliserez-vous des locaux inoccupés ? Tenterez-vous de revenir sur la limite horaire de stationnement gratuit dans les parkings ? Autres ? **Nous agissons pour revitaliser le centre-ville en rendant gratuits les parkings en surface tous les samedis à partir de 15h, en élargissant l'abonnement résidentiel aux commerçants et en créant un abonnement spécifique pour les salariés du centre-ville et les professionnels de la santé.**
7. Quelles mesures prendrez-vous pour développer les transports en commun ? Pensez-vous agir auprès de l'Agglo pour les rendre gratuits? **Partage équilibré entre les différents modes de transports, avec les déplacements doux pour une ville fluide et respirable. Nous ferons de Dreux une ville propre et sans mégots et protégerons la qualité de la Blaise. Transparence sur les pollutions sonores notamment de la Nationale 12. Nous favoriserons les mobilités douces : Mise en place d'un véritable schéma de mobilités urbaines : création de pistes cyclables, de parcs à vélos, campagnes d'information et de prévention, aménagements d'accès piétonnier sur les bords de la Blaise. Modernisation du plan de déplacement des bus afin d'optimiser les trajets.**
8. Quelles mesures prendrez-vous pour développer l'emploi local ? Favoriserez-vous l'implantation d'industries 'vertes' ? **La transition écologique permet de rentrer dans un cercle vertueux en terme d'emploi local et non délocalisable : Plan massif de rénovation thermique créateur d'emploi et permet de protéger la planète. Nous créerons une ressourcerie à l'échelle locale dans le cadre de l'ESS, et créerons une monnaie locale, développerons les SEL. Nous lancerons un grand plan de rénovation des bâtiments aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE). Ces plans favoriseront le lien social et accroît la productivité. Nous ne pouvons réussir qu'ensemble en changeant de logiciel. Se mettre au vert est une nécessité si nous voulons bien vivre.**
8. Reverrez-vous l'éclairage de la ville et l'heure d'extinction en réduisant la plage horaire de l'éclairage public perturbateur des êtres vivants en posant des détecteurs de passage (avec limite de la hauteur et réglage d'intensité) ? **Toutes ces mesures font parti du plan lumière lumière qui sera mis en place à l'échelle de l'agglomération car si nous voulons être efficace il faut être plusieurs à agir sur tous les gaspillages alimentaires, énergétiques, ...**
- 9. Bannirez-vous les panneaux lumineux (énergivores et nuisibles au vivant) qui comportent des annonces commerciales ? Les éteindrez-vous dès la fermeture des boutiques ou plus tard? Limiterez-vous la place de la publicité commerciale dans l'espace public ? Comment ? **Mieux-être et santé seront nos préoccupations quotidiennes**

La qualité de l'eau, de l'air, des sols, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre méritent attention et vigilance : Une veille écologique et de santé publique nécessaire à la population (analyses de l'air, de l'eau, etc.). Nous réduirons la pollution lumineuse nocturne (éclairage public, panneaux publicitaires, vitrines, etc.) dans l'intérêt de la biodiversité animale et végétale. Des économies d'énergies pourront être ainsi réalisées.

10. Place et accès au numérique : mettez-vous en place gratuitement plus de lieux d'accompagnement au numérique avec assistance humaine à destination de tous et toutes ? **Oui nous devons favoriser l'accès au numérique à toutes et à tous. Nous créerons une maison de la transition écologique lieu d'échanges de tous les savoirs, de convivialité et du vivre ensemble.**

### III. EAU –

Considérez-vous l'eau comme étant un bien commun ? Oui

Si oui prendrez-vous des mesures pour donner à la ville le contrôle sur la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement à l'Agglo du pays de Dreux? **L'eau, un bien commun. Notre priorité est de protéger la ressource en eau de notre commune pour disposer d'une eau potable de qualité au tarif le plus favorable possible. Les services de l'eau potable et de l'assainissement doivent impérativement rester publics. Nous proposons de facturer les 30 premiers m<sup>3</sup> de consommation des ménages au prix forfaitaire de 1 € et de mettre en place un tarif progressif portant sur les consommations supérieures à ce volume. En outre, nous conserverons et améliorerons le droit à un « chèque eau » pour les familles en difficulté, en rectifiant les seuils et en simplifiant les démarches pour les bénéficiaires.**

### IV. DECHETS

1. Instaurerez-vous le tri partout dans la ville ? **OUI**

2. Favoriserez-vous une taxe incitative pour le ramassage des OM (Ordures Ménagères)? **Notre politique sera plus dans la prévention, l'éducation que dans le répressif tout en adoptant le principe pollueur payeur. Car il est hors de question de laisser payer les générations futures les manquements d'une catégorie de personne à leur devoirs de solidarité dans le temps et dans l'espace.**

3. Facilitez-vous l'économie circulaire? Comment ? **En favorisant le 100% local et en créant une monnaie locale.**

4. Incitez-vous l'Agglo à revoir la gestion de la déchèterie pour installer une ressourcerie près de la déchèterie ? Formerez-vous des réparateurs (artisans) et faciliterez-vous leur installation en la rendant gratuite près de la déchèterie ? **Oui toutes ces mesures rentrent dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire citée plus haut.**

### V. PROJETS

1. Avez-vous des projets d'aménagement futurs pour la ville de DREUX, Si oui Précisez lesquels ?

2. Concernant les projets actuels : Quelle est votre position sur l'aménagement du PARC DES BATES (Réviserez-vous le PLU pour que la zone inscrite actuellement sur le plan 'zone foncière' se nomme 'zone sauvage à préserver'? OTIUM, Réviserez-vous le POLE GARE SNCF (un parking minute proche plus grand, accès aux personnes handicapées et personnes à mobilité réduite, modification de l'éclairage actuel vers le ciel, nuisible à la biodiversité, et rétablissement d'un rond-point, facilitant la circulation).

3. Demanderez-vous au gouvernement, DRIRE, DREAL... de revoir le PROJET AUTOROUTIER POUR la

RN154 au regard de l'évolution des enjeux écologiques (ressources, artificialisation des sols, climat, recul de la biodiversité), ainsi que sociaux (coût des déplacements et côté pratique pour les usagers notamment ruraux). Interviendrez-vous et comment pour revoir les entrées/sorties de ville actuelles et à venir : RONDS-POINTS en direction de Paris et projet en direction de Chartes ? **Nous sommes contre et nous actionnerons tous les leviers nécessaires pour revenir en arrière.**

4- Quel projet avez-vous pour faciliter la communication à vélo entre Dreux et les communes environnantes ? **Nous lancerons un plan local de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération : pistes cyclables une sorte d'autoroute et de boulevard à vélo électrique à cause des cotes, aménagement d'une piste cyclable tout au long de la blaise.**

## VI. ENQUETES PUBLIQUES

Donnez-vous accès rapidement aux enquêtes publiques pour tout/e citoyen/ne en envoyant systématiquement le lien internet vers chaque enquête publique à toutes les associations, leur demandant de remplir leur rôle de relais auprès de vos administré/e/s', en le diffusant à leurs adhérents drouais. Actuellement peu de personnes participent aux enquêtes publiques car l'habitude, très ancienne, des petits papiers collés sur les panneaux de la mairie, est devenue caduque et donne l'impression que 'tout se fait en catimini' pour que les citoyen/ne/-s ne puissent y accéder en temps et en heure.

**Être dans une démarche de démocratie locale implique une forte volonté politique, qui nécessite l'adhésion de tous les élus et de l'ensemble des services municipaux. Sa mise en œuvre s'inscrit dans un temps long et sa réussite s'appuie sur le professionnalisme, la formation et l'éthique de toutes et tous.**

**C'est à l'échelle municipale que la démarche participative se diffuse le mieux, que les expériences de transitions à la fois écologique, économique, sociale et démocratique doivent être les plus innovantes. Compte tenu de la transversalité de ce domaine et de l'ampleur de son champ d'action, nous créerons un service municipal dédié à la démocratie locale afin de lui donner les moyens**

## VII. ASSOCIATIONS

1. Quelle place donnerez-vous aux très nombreuses associations drouaises selon les différents types (familiaux, sociaux, sportifs...) pour vos prises de décisions ? **Nous souhaitons revitaliser le tissu associatif, définir une politique culturelle forte, faire de la pratique du sport un outil de mixité, d'intégration sociale et de citoyenneté et valoriser les atouts touristiques de la ville.**

**Les associations comme partenaires**

- **Il est indispensable d'augmenter immédiatement de 20% la dotation globale des subventions qui sont destinées aux associations.**
- **Nous proposerons aux associations de co-construire les projets avec nous, pour Dreux, d'être partenaires des activités et projets municipaux. Aussi, avant la fin de l'année 2020, nous organiserons les états généraux de la vie associative. Ils permettront un échange constructif entre associations et municipalité : constats, besoins, moyens d'expression...**
- **La maison des associations ne permet pas de satisfaire les demandes actuelles de locaux. Nous ferons des propositions pour élargir l'offre.**

2. Quelle place accorderez-vous aux associations agréées de protection de l'Environnement avant et lors de vos décisions pour tout projet ? **Les associations participent toutes quelques que soient leurs objectifs pour créer du lien social indispensable à la construction du présent et d'un demain meilleur. En revanche nous exigerons de chaque association de signer la charte de la laïcité Nous revaloriserons l'éducation populaire en réaffirmant les principes de laïcité et de solidarité pour garantir à tous d'égaux chances de succès**

**Le soutien aux associations, la création de structures éducatives pour la jeunesse et la mise en place des conseils citoyens participent de la politique de prévention et de renforcement du lien social que nous voulons pour Dreux.**

Pour nous répondre : Merci d'envoyer votre réponse à : - AVERN (agrée sur le 28):  
fraule@wanadoo.fr; Siège : 41 rue Henri DUPONT 28500 Vernouillet. - Cercle laïque :  
up@cerclelaiquededreux.fr; 19 rue PASTRE 28100 DREUX. - Débats Drouais : richard-  
bex@wanadoo.fr;